

Restons
proches !



Service Départemental
d'Incendie et de Secours
du Cher

édition spéciale

COMM'UNE INFO 18

POINT D'ÉTAPE - JANVIER 2025

PERSPECTIVES

2023 - 2027

« Continuer à être en mouvement et ambitieux »

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DYNAMIQUE 2023 - 2027 VERSION 5

EDITORIAL



Notre traditionnel magazine « Perspectives 2023-2027 », véritable lien de proximité ou trait d'union entre les élus, le corps départemental des sapeurs-pompiers du Cher et ses personnels est l'occasion pour sa gouvernance de rappeler cette unique force indispensable 24H/24, 7 jours/7, jours et nuits que constituent les sapeurs-pompiers sur notre territoire. Il permet aussi de vous partager les avancées marquantes pour l'année 2024. Dans ce numéro, nous avons souhaité insister sur les deux priorités de notre établissement public, à savoir la maîtrise du secours à personnes non urgent et la réponse au changement climatique.

Pour le premier de ces deux enjeux, et même si nous savons pertinemment que la sollicitation opérationnelle du SDIS va remonter, la persévérance et l'obstination des services ont permis, depuis ces 3 dernières années, de baisser les interventions du SDIS toute nature confondue de près de 14 %, une grande majorité sur des missions non urgentes qui ne sont pas de la compétence du SDIS. Qu'aurait été la situation de votre corps des sapeurs-pompiers sans cette baisse assez unique en France ? C'est une fierté qui doit être collective et qui a permis au SDIS de maîtriser ses dépenses dans un contexte budgétaire très contraint, où le corps de sapeurs-pompiers est, à coup sûr, l'un des derniers services publics de proximité sur les territoires les plus éloignés. Quelle fierté de comptabiliser le jour du réveillon de la Saint Sylvestre près de 430 sapeurs-pompiers disponibles sur le territoire, au moment où les épidémies étaient au plus haut et où le manque de médecins généralistes se faisait encore plus ressentir. Près de 20 à 30% et parfois plus d'augmentation du secours à personnes non urgent assurés par les équipes du SDIS sur cette période.

En ce qui concerne la réponse au changement climatique, là aussi les engagements pris par le SDIS, sous l'impulsion des élus et de l'Etat, sont sans précédent. L'ensemble des actions pour y répondre a été engagé sans exception. Que ce soient en terme de formation, de sensibilisation ou de prévention pour faire face aux risques de feux de végétation ou encore pour répondre aux risques d'inondation, le SDIS s'est déjà fortement adapté et continue à s'adapter pour les années à venir. Une grande partie des dépenses n'aurait pu être engagée sans l'accompagnement important des financeurs du SDIS, le département, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale, sans oublier les aides de l'Etat à hauteur parfois de 60 à 80% de certaines dépenses d'investissement.

Beaucoup d'autres projets ont vu le jour sur cette année 2024. D'autres verront le jour en 2025, avec ce souci permanent de rendre efficiente la réponse du SDIS dans un contexte très contraint.

Bonne lecture



POINT D'ETAPE N°4



EDITORIAL	P2
LE SUIVI DU PROJET D'ETABLISSEMENT DYNAMIQUE	P4
LES GRANDES LIGNES DU PROJET D'ETABLISSEMENT DYNAMIQUE	P5
POINT D'ETAPE DU PROJET D'ETABLISSEMENT DYNAMIQUE	P6

LES PERSPECTIVES 2023 – 2027 : POINT D'ETAPE N° 4



PERSPECTIVE 1	
REPRENDRE LA MAÎTRISE DE NOTRE ACTIVITÉ DU SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES	P6



PERSPECTIVE 2	
PÉRENNISER NOTRE SYSTÈME DU VOLONTARIAT	P9



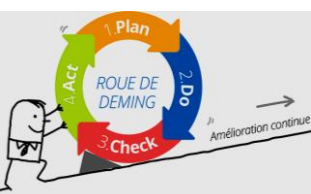
PERSPECTIVE 3	
POURSUIVRE LA QUALITÉ DE NOTRE RÉPONSE SUR NOS ACTIVITÉS « CŒUR DE MÉTIER » NOTAMMENT L'INCENDIE	P12



PERSPECTIVE 4	
ADAPTER L'ORGANISATION DE NOTRE RÉPONSE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES ET SOCIOLOGIQUES	P14



PERSPECTIVE 5	
PÉRENNISER NOS RESSOURCES EN RENFORÇANT NOTRE APPROCHE HUMAINE	P16



PERSPECTIVE 6	
POURSUIVRE ET RENFORCER LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE	P18

LE SUIVI

Le suivi du Projet d'Établissement Dynamique

En 2022, le SDIS du Cher a fait l'acquisition d'un logiciel dédié au pilotage développé et animé par Fabrice VILLOTTE, Chef du Service Evaluation et Amélioration Continue. Cette plateforme participative et collaborative permet de planifier, mettre en œuvre et évaluer l'ensemble des actions du Projet d'Établissement Dynamique. Grâce à cet outil, les cadres du SDIS peuvent partager la même information, à jour, planifier et anticiper pour ne pas subir les délais, resserrer, actualiser et clarifier les objectifs de l'établissement.

A ce jour, le Projet d'Établissement allant jusqu'à 2027 comporte 340 actions. Parmi ces actions, 196 sont clôturées soit 58% et 11 en cours de clôture. Les principales réalisations sont présentées dès la page 6 de cette plaquette. Les 133 actions restant à mettre en œuvre ont avancé en moyenne de 38%.

Un suivi mensuel du Projet d'Établissement Dynamique est réalisé en Comité de Direction restreint et semestriellement en présence des cadres du SDIS lors des Comités de Suivi et de Pilotage.

Réunion semestrielle du Projet d'Établissement par le Comité de Suivi et de Pilotage

Le 11 octobre dernier, s'est tenu, le Comité de Suivi et de pilotage du Projet d'Établissement Dynamique dans nos locaux.



Comme tous les semestres, les cadres du SDIS du Cher se sont réunis autour du Directeur, chef de corps, pour leur traditionnelle revue d'objectifs dans le cadre du projet d'établissement dynamique (PED), agilité nécessaire dans la conduite et le pilotage des objectifs du SDIS.

Cette phase d'échanges et de transversalité vient s'intégrer à une démarche de pilotage plus large, basée sur des revues d'activités, des revues sociales et territoriales périodiques.

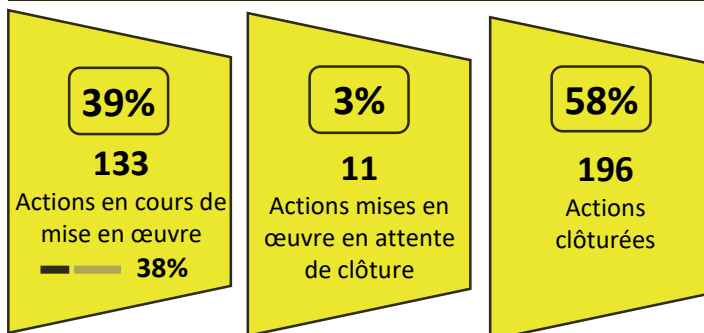


Un processus organisationnel du SDIS du Cher combinant un suivi et un pilotage serrés des objectifs du SDIS et un management de terrain et de proximité.

Un cadre organisationnel mis en œuvre grâce à un outil innovant de pilotage, intégré au fonctionnement du SDIS, le logiciel IdHall.

Un moment de partage nécessaire et apprécié.

Progression des actions du Projet d'Établissement Dynamique 2023/2027



Progression des actions par perspective

PERSPECTIVE 1 REPRENDRE LA MAÎTRISE DE NOTRE ACTIVITÉ DU SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES	85%
PERSPECTIVE 2 PÉRENNISER NOTRE SYSTÈME DU VOLONTARIAT	69%
PERSPECTIVE 3 POURSUIVRE LA QUALITÉ DE NOTRE RÉPONSE SUR NOS ACTIVITÉS « CŒUR DE MÉTIER » NOTAMMENT L'INCENDIE	49%
PERSPECTIVE 4 ADAPTER L'ORGANISATION DE NOTRE RÉPONSE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES ET SOCIOLOGIQUES	61%
PERSPECTIVE 5 PÉRENNISER NOS RESSOURCES EN RENFORÇANT NOTRE APPROCHE HUMAINE	59%
PERSPECTIVE 6 POURSUIVRE ET RENFORCER LA DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION CONTINUE	52%

LES GRANDES LIGNES



PERSPECTIVE 1 - REPREDRE LA MAÎTRISE DE NOTRE ACTIVITÉ DU SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES

- ❖ Limiter la pression opérationnelle liée au Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP) en recentrant l'activité du SDIS sur les missions d'urgence
- ❖ Réduire la durée des interventions
- ❖ Construire un cadre organisationnel partagé



PERSPECTIVE 2 - PÉRENNISER NOTRE SYSTÈME DU VOLONTARIAT

- ❖ S'investir dans la citoyenneté à destination du grand public et de la jeunesse
- ❖ Rendre le citoyen acteur de sécurité civile
- ❖ Poursuivre les actions visant à développer et pérenniser les ressources volontaires
- ❖ Développer la démarche de revue territoriale des centres
- ❖ Ajuster le maillage territorial suite aux dernières fusions de Centres d'Incendie et de Secours (CIS)
- ❖ Pérenniser nos ressources JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers)



PERSPECTIVE 3 - POURSUIVRE LA QUALITÉ DE NOTRE RÉPONSE SUR NOS ACTIVITÉS « CŒUR DE MÉTIER », NOTAMMENT L'INCENDIE

- ❖ Poursuivre la démarche de prise en compte de la toxicité des fumées
- ❖ Poursuivre les démarches de veille technologique
- ❖ Etudier l'acquisition d'un drone et sa mise en œuvre à des fins opérationnelles et prévisionnelles
- ❖ Consolider nos activités de prévention des incendies dans les Etablissements Recevant du Public (ERP)
- ❖ Garantir l'efficacité de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) sur le plan départemental
- ❖ Renforcer nos actions dans le domaine de la prévision des risques (exercices, retours d'expérience (retex)...)



PERSPECTIVE 4 - ADAPTER L'ORGANISATION DE NOTRE RÉPONSE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES ET SOCIOLOGIQUES

- ❖ Développer la formation pour prendre en compte les effets du changement climatique et se doter d'un plan de formation ambitieux sur 10 ans notamment pour les formations feux de forêt de niveau 1 et 2 (FDF1 et FDF2)
- ❖ Déployer un plan d'actions spécifiques pour répondre efficacement au risque feux de forêt
- ❖ Augmenter notre capacité de projection de petits matériels adaptés aux phénomènes violents de type tempêtes, inondations...
- ❖ Développer la formation à la gestion de crise multiformes pour les cadres
- ❖ Renforcer nos actions en lien avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
- ❖ Développer une politique RSE (responsabilité sociétale et environnementale)



PERSPECTIVE 5 - PÉRENNISER NOS RESSOURCES EN RENFORÇANT NOTRE APPROCHE HUMAINE

- ❖ Poursuivre la modernisation de nos outils et de nos pratiques en terme de ressources humaines
- ❖ Adapter la chaîne de commandement aux évolutions liées au SDACR
- ❖ Valoriser nos ressources humaines
- ❖ Pérenniser nos ressources humaines
- ❖ Poursuivre et renforcer notre politique de santé et qualité de vie en service
- ❖ Déployer un plan de formation ambitieux adapté aux priorités du SDIS
- ❖ Sécuriser les moyens financiers à court et moyen terme
- ❖ Planifier les investissements à court et moyen terme (engin, maintenance infrastructures...)
- ❖ Adapter notre organisation opérationnelle
- ❖ Mettre en œuvre NEXSIS au SDIS du Cher
- ❖ Développer et rechercher les demandes de financement



PERSPECTIVE 6 - POURSUIVRE ET RENFORCER LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

- ❖ Développer le pilotage, la transversalité et la communication au sein de l'établissement
- ❖ Déployer des actions visant à réduire l'exposition aux risques (aspect réglementaire)

POINT D'ETAPE DU PROJET

PERSPECTIVE 1 - REPENDRE LA MAÎTRISE DE NOTRE ACTIVITÉ DU SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES

Contexte

Au regard de l'augmentation de la sollicitation opérationnelle des sapeurs-pompiers ses dernières années, la perspective principale de notre Projet d'Etablissement Dynamique est centrée sur les travaux de pilotage du Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP) et reste la priorité. Pour y arriver, nous devons agir sur 3 axes : limiter la pression opérationnelle liée au secours aux personnes en recentrant l'activité du SDIS sur les missions d'urgence, réduire la durée des interventions mais aussi construire un cadre organisationnel partagé avec les partenaires (Centre Hospitalier de Bourges et SAMU, ambulanciers, ARS et Préfecture).

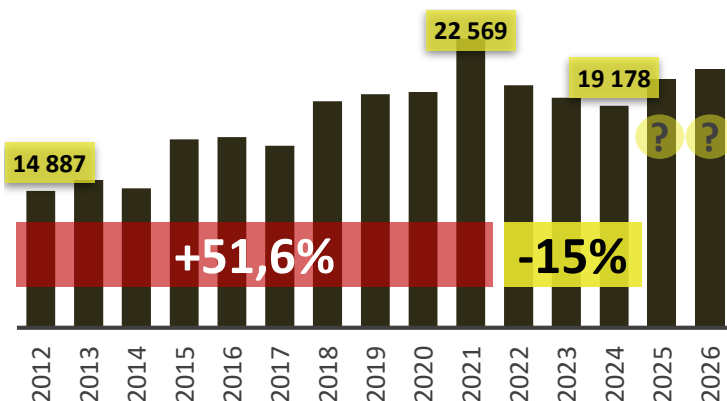
Bilan des 3 dernières années écoulées

LIMITER LA PRESSION OPÉRATIONNELLE LIÉE AU SUAP EN RECENTRANT L'ACTIVITÉ DU SDIS SUR LES MISSIONS D'URGENCE

Pour la 3ème année consécutive, le secours à personne a baissé grâce la poursuite de la mise en place d'actions concrètes collectives des partenaires de la santé (ARS, SAMU, Associations des Transporteurs Sanitaires Privés).

Même si nous savons pertinemment que la sollicitation opérationnelle du SDIS va remonter, la persévérance et l'obstination des services ont permis, depuis ces 3 dernières années, de baisser les interventions pour secours aux personnes de 15 %, une grande majorité sur des missions non urgentes qui ne sont pas de la compétence du SDIS. Qu'aurait été la situation de votre corps des sapeurs-pompiers sans cette baisse assez unique en France ? C'est une fierté qui doit être collective et qui a permis au SDIS de maîtriser ses dépenses dans un contexte budgétaire très contraint, où le corps de sapeurs-pompiers est, à coup sûr, l'un des derniers services publics de proximité sur les territoires les plus éloignés.

Evolution annuelle du Secours à personnes depuis 2012



Initier des démarches en amont pour limiter les sollicitations des sapeurs-pompiers (Conseil Départemental du Cher, DAC-ARS, CCAS des communes concernées)



En 2023, une convention relative aux « interventions répétitives » à caractère médico-social (Conseil Départemental du Cher, Dispositif d'Appui à la Coordination, Agence Régionale de Santé, Centres Communaux d'Action Sociale) a été signée afin d'améliorer la coordination des parcours des citoyens du Cher tout en réduisant le nombre d'interventions du SDIS pour les personnes en situation sociale ou médico-sociale difficile.

Ce partenariat est efficace puisque la mise en œuvre opérationnelle de ce projet prometteur nous laisse entrevoir des résultats encourageants pour une meilleure prise en charge de nos concitoyens. En moyenne, chaque année, environ 150 signalements sont effectués par le SDIS parmi lesquels certains font l'objet d'un accompagnement personnalisé des acteurs locaux. Sur le plan opérationnel, ces signalements et leur prise en charge par les services sociaux ont permis de faire baisser ces interventions récurrentes de l'ordre de -66% depuis le début de cette démarche soit environ 1 000 interventions.

Principaux codes sinistres et âge moyen des victimes des interventions répétitives

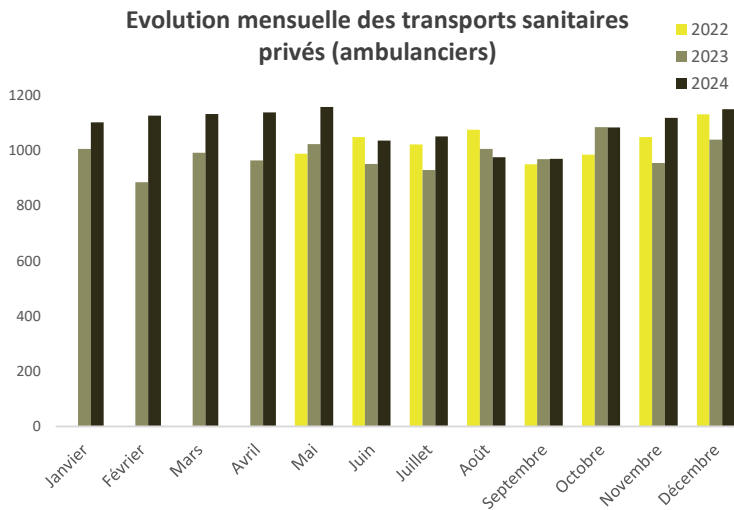
AUTRE PROMPT SECOURS / DETRESSE VITALE	6%	56 ans
SECOURS A PERSONNE SUR VP / LIEU PUBLIC / DANS UN ERP	9%	48 ans
PERSONNE RESTANT A TERRE SUITE A CHUTE	10%	71 ans
DECLENCHEMENT PRESENCE VERTE	14%	79 ans
RELEVAGE DE PERSONNE	38%	70 ans

D'ETABLISSEMENT DYNAMIQUE

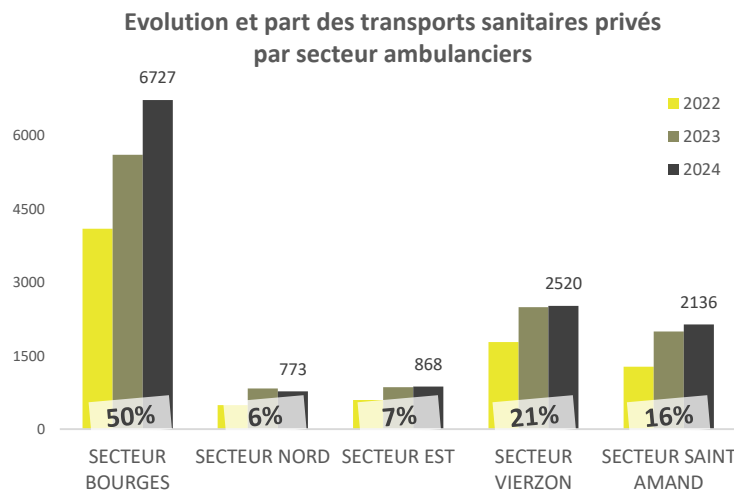


Mettre en place des gardes ambulancières afin de limiter la sollicitation des sapeurs-pompiers pour des missions non urgentes

Depuis le 1er avril 2022, des gardes ambulancières ont été mises en place en journée semaine notamment afin de limiter la sollicitation des Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) pour des missions non urgentes. En 2024, le nombre de transports réalisés par les ambulanciers privés s'élève à 13 037. C'est 10,5% de plus qu'en 2023. Ainsi, près de 1100 transports sont réalisés chaque mois sur l'ensemble du département.



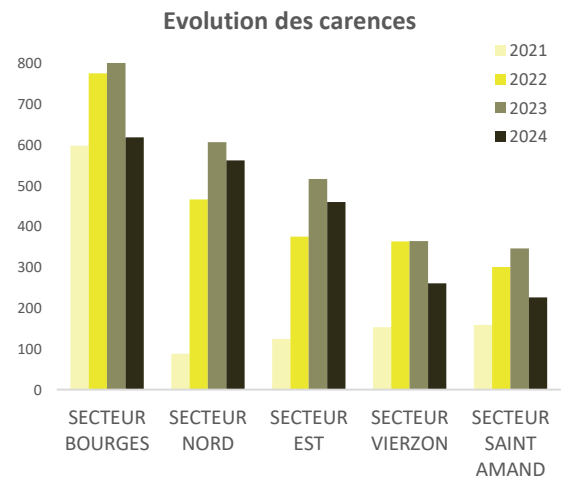
Les vecteurs de transports sont répartis sur 5 secteurs : Bourges, Nord, Est, Vierzon et Saint Amand. On constate une hausse des transports continue depuis 2022 sur les secteurs de Bourges, Vierzon et Saint Amand contrairement aux secteurs du Nord et de l'Est. A noter que le secteur de Bourges représente 50% des transports.



En corrélation avec les données relatives aux transports sanitaires privés suite à la mise en place des gardes ambulancières en journée semaine notamment, il est intéressant de suivre les carences réalisées par les sapeurs-pompiers.



Malgré la mise en place de ces gardes ambulancières, on s'aperçoit que les carences ont augmenté de près de 90% entre 2021 et 2024. Les augmentations les plus fortes se situent sur les secteurs Nord et Est. Il est possible que la mise en place des arbres décisionnels communs SAMU-SDIS en 2022 aient favorisé cette évolution. Globalement, l'activité de secours d'urgence à personne a baissé de 15% entre 2021 et 2024.



POINT D'ETAPE DU PROJET

REDUIRE LA DUREE DES INTERVENTIONS

Permettre l'évacuation des victimes en urgences relatives et selon leur état dans les centres hospitaliers les plus proches

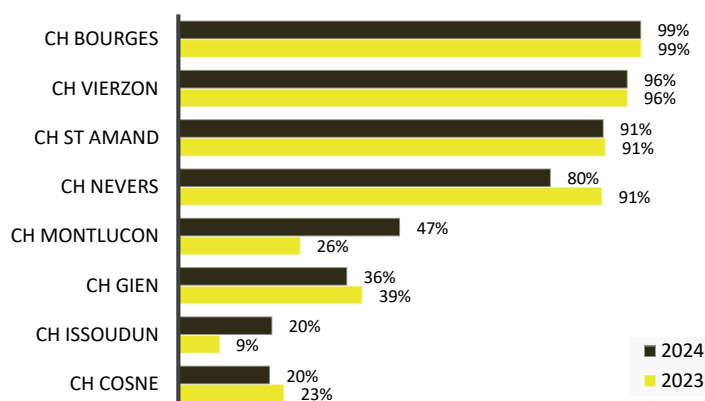
La durée des interventions pour secours d'urgence aux personnes dans le Cher est supérieure à la moyenne nationale et a tendance à augmenter. Ceci s'explique surtout en raison du temps de transports de victimes en « urgence relative » (UR) à optimiser puisque les transports dans les centres hospitaliers de proximité sont insuffisamment acceptés localement. Ainsi, ce type de victimes sur les secteurs en bordure du département pourrait être transporté localement ce qui n'est pas le cas majoritairement. Ainsi, les transports se font vers le CH BOURGES qui centralise près de 56% des transports du département.

Date clé : 24 novembre 2022

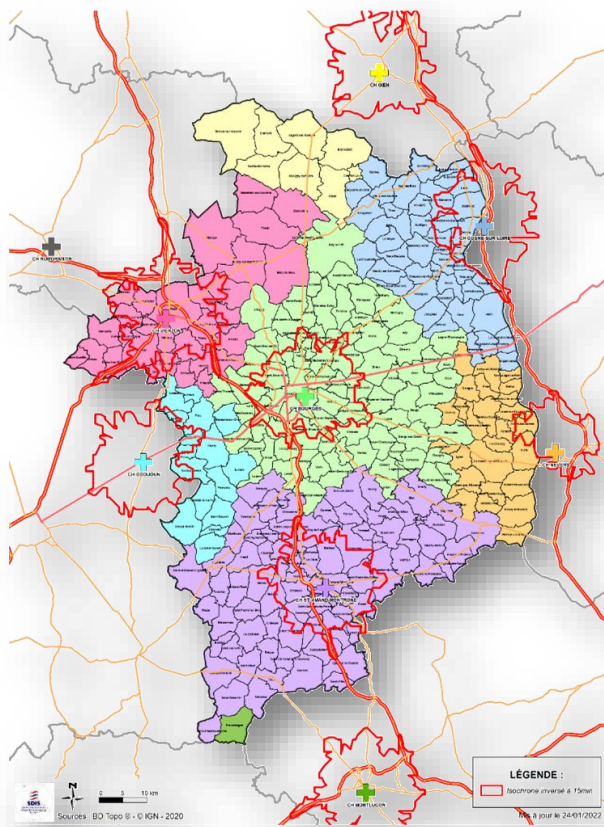
Afin de réduire le temps de transport dans l'intérêt de la victime et des équipages, les acteurs du secours à personnes (ARS, SAMU, TSP, SDIS) ont validé lors d'un sous comité des transports sanitaires une carte départementale des transports « théoriques » (au plus proche) pour les victimes « UR » (en Urgence Relative).

Malgré la mise en place de cette carte théorique partagée, on constate que les taux d'application varient très fortement entre les différents centres hospitaliers. Ainsi, les CH GIEN, MONTLUCON, COSNE et ISSOUDUN ont des taux très faibles. Ainsi, pour exemple, le CH COSNE accueille à peine 2 transports de victimes en urgence relative (« UR ») sur 10 en 2024 (c'est encore moins qu'en 2023). Cette situation est inadmissible et fait l'objet de nombreuses remontées aux autorités.

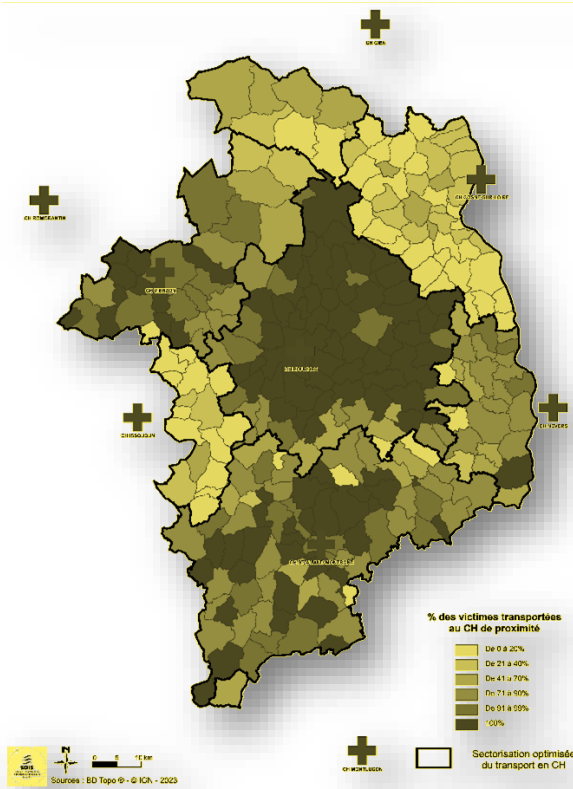
Evolution du taux de transports « au plus proche »* des victimes « UR » (Urgences Relatives) pour chaque CH de proximité



Sectorisation optimisée du transport en CH



Taux de transports « au plus proche »* des victimes « UR » (Urgences Relatives) par commune en 2024



* respectant la carte théorique des transports au plus proche

D'ETABLISSEMENT DYNAMIQUE



PERSPECTIVE 2 - PÉRENNISER NOTRE SYSTÈME DU VOLONTARIAT

Contexte

Pour pérenniser le volontariat, l'ambition numéro 1 relative à la maîtrise du secours à personnes est mise en œuvre avec succès. Cependant, le SDIS du Cher se doit également de poursuivre ses efforts en matière de promotion et de développement du volontariat mais aussi de miser sur la citoyenneté.



Le SDIS se doit de répondre à l'attente de secours du citoyen. Le constat est fait de difficultés territoriales avec des demandes croissantes sur le secours à personne. Face à une population vieillissante mais également une répartition inégale des ressources, des pôles économiques, la ressource en sapeurs-pompiers volontaires est menacée.

La dynamique du territoire est un véritable défi pour demain mais aussi une condition du maintien du modèle de sécurité civile.

Le SDIS, via le Groupement Communication Citoyenneté et Développement du Volontariat et les chefs de groupements territoriaux, doit poursuivre son accompagnement auprès des chefs de centre, simplifier leurs missions de management et de gestion. Réaliser un recrutement ciblé avec des personnes informées des contraintes du volontariat et développer les conventions de disponibilité et périscolaires restent des priorités. Enfin, renforcer les liens avec les employeurs et les élus constitue une obligation.

En complément d'une dynamique de promotion et de développement du volontariat, il semble opportun de miser sur la citoyenneté (en lien avec l'Education Nationale, AASC, Etat...). Ainsi, un plan départemental de la citoyenneté a été construit autour des gestes qui sauvent, du Service National Universel (SNU), des jeunes sapeurs pompiers et d'un continuum éducatif.

Les dernières avancées marquantes

S'INVESTIR DANS LA CITOYENNETÉ À DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DE LA JEUNESSE

Créer une équipe d'ambassadeurs de la citoyenneté

L'équipe des ambassadeurs de la citoyenneté du SDIS du Cher est composée d'une vingtaine de membres, comprenant des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, ainsi que des civils engagés. Ces ambassadeurs jouent un rôle clé dans les actions de volontariat et de citoyenneté menées par le groupement. Leur mission s'inscrit notamment dans le cadre du Service National Universel (SNU) et des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) intégrées au collège. Par leur engagement, ils contribuent activement à transmettre les valeurs de solidarité, d'engagement citoyen et de respect qui sont au cœur de la mission des sapeurs-pompiers, tout en encourageant les jeunes à s'investir dans ces parcours enrichissants.

Quelques chiffres

20 ambassadeurs

40 jours de mobilisation dans le cadre du SNU en 2024

2 000 jeunes sensibilisés à la résilience et la prévention des risques dans le cadre du SNU

12 jeunes formés dans le cadre des sections JSP intégrées à certains collèges



POINT D'ETAPE DU PROJET

Les dernières avancées marquantes

POUR SUIVRE LES ACTIONS VISANT À DÉVELOPPER ET PÉRENNISER LES RESSOURCES VOLONTAIRES

Poursuivre les démarches de recrutement et de promotion du volontariat



Le temps d'une journée... deviens pompier du Cher

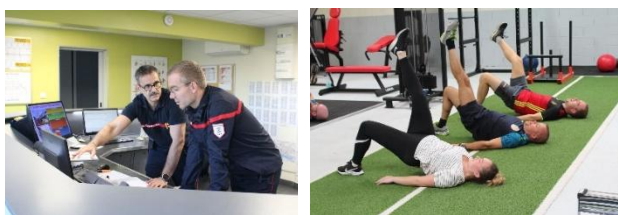
Le 25 octobre dernier, le centre d'incendie et de secours de Vierzon recevait, le temps d'une journée, deux personnes qui souhaitaient découvrir le monde des sapeurs-pompiers.

Habillés, équipés, intégrés et motivés, Anaïs et Pierre sont devenus

sapeurs-pompiers le temps d'une garde. Sport, manœuvre, intervention et vie de caserne, ils ont pu, pendant douze heures, partager le quotidien des Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de Vierzon pour se faire une idée objective de l'activité et des missions des pompiers.

Cette action innovante et originale est semblée-t-il un succès puisque les deux personnes ont émis le souhait d'être recrutées.

Ce dispositif devrait pouvoir se déployer dans d'autres casernes du département.



Action de recrutement au supermarché du Châtelet

C'est une première sur ce secteur, les sapeurs-pompiers du Châtelet, à la recherche de nouvelles recrues ont installé un stand dans la galerie marchande du supermarché U Express. L'objectif des sapeurs-pompiers du Châtelet était d'une part d'interroger la population locale sur les freins liés à l'engagement de sapeur-pompier volontaire et d'autre part de pouvoir trouver quelques nouvelles recrues.

Cette action innovante est déjà un succès puisque deux dossiers d'engagement ont été ouverts.



Devenez acteur de votre propre sécurité

Les sapeurs-pompiers volontaires sont au cœur du système des secours de proximité et surtout en milieu rural, où ils assurent l'essentiel des interventions. Il est ainsi nécessaire que la population locale se sente investie et puisse accompagner les équipes déjà en place.

Evolution de l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires



Engagement pris par le Président du SDIS, l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires, somme toute relative en terme de montant, a fait l'objet en 2024 d'une évolution de son enveloppe financière.

Cette enveloppe pourrait continuer à évoluer dans les années à venir en lien avec le budget à disposition du SDIS.

D'ETABLISSEMENT DYNAMIQUE

POURUIVRE LES ACTIONS VISANT À DÉVELOPPER ET PÉRENNISER LES RESSOURCES VOLONTAIRES

Poursuivre les démarches de recrutement et de promotion du volontariat

Le SDIS du Cher poursuit la mise en place d'actions visant à développer la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires. Ainsi, 2 nouvelles conventions ont été signées à Sancoins et à Bourges. Cela permettra à plusieurs sapeurs-pompiers volontaires de bénéficier d'autorisation d'absence pour partir en intervention sur leur temps de travail notamment.

Favoriser le volontariat au sein de son entreprise ou de sa collectivité est un engagement fort pour la sécurité de son territoire. En soutenant les sapeurs-pompiers volontaires, les employeurs contribuent à garantir des secours de proximité rapides et efficaces. Ce geste responsable et citoyen participe activement à la pérennité des secours de proximité.



Signature de convention avec l'entreprise AMC Matériels, fournisseur de solutions et matériels de convoyage située à Sancoins



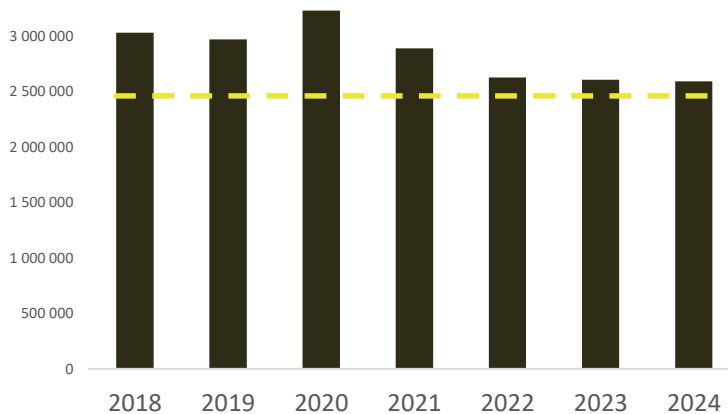
Signature de convention avec l'entreprise SPIE de Bourges spécialisée dans les domaines du génie électrique, mécanique et climatique

La disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires en recul ces dernières années

On constate un tassement de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires depuis 2018 hormis l'année 2020 marquée par deux périodes de confinement qui ont permis de booster la disponibilité. Malgré tout, l'année 2024 est stable par rapport à 2022 et 2023 mais on observe sans doute les effets « post Covid ». Cette situation nécessite une attention particulière de la direction du SDIS pour les années à venir pour maintenir une réponse adaptée et rapide dans tout le territoire du Cher.



Evolution de la disponibilité SPV (astreinte) – nombre d'heures



POINT D'ETAPE DU PROJET

PERSPECTIVE 3 - POURSUIVRE LA QUALITÉ DE NOTRE RÉPONSE SUR NOS ACTIVITÉS « CŒUR DE MÉTIER » NOTAMMENT L'INCENDIE

Contexte

Bien que le secours aux personnes représente près de 85% de l'activité, les missions exclusives des sapeurs-pompiers restent l'incendie et le secours routier. Ces interventions sont moins nombreuses comparées au secours aux personnes mais hautement techniques où la protection des personnels doit être une priorité. Une génération entière de sapeurs-pompiers doit donc s'adapter face à des pratiques en constante évolution. Mais les progrès technologiques permettent aussi de faciliter les interventions et de favoriser la protection des personnels (engins, équipement de protection individuelle (EPI)). Le SDIS doit ainsi réaliser de nombreuses veilles technologiques et réglementaires afin d'optimiser les départs « incendie » ou « secours routiers ». Enfin, en amont de l'intervention, résident deux activités prépondérantes que sont la prévention et la prévision qui concourent elles aussi à la préservation des biens et des personnes.

Les dernières avancées marquantes

RENFORCER NOS ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVISION DES RISQUES (EXERCICES, RETEX...)

Intensifier les exercices terrain et les visites sur site

Parmi des exercices toujours plus nombreux depuis deux à trois ans, l'été dernier, l'équipe de garde du centre de secours principal de Bourges-Danjons s'est rendue sur le site de VALRECY DERICHEBOURG à La Chapelle Saint Ursin afin de participer à un exercice incendie. Le scénario retenu était un départ de feu dans le broyeur avec le sauvetage d'un employé bloqué en partie haute et exposé aux fumées.

Cet exercice revêtait plusieurs objectifs :

- Permettre aux personnels du site de mettre en application leur procédure interne en cas de départ de feu et de travailler avec les sapeurs-pompiers.
- Renforcer le partage d'expérience
- Développer les connaissances sur le site en question

Ce type d'exercice est prépondérant pour nos sapeurs-pompiers afin de connaître les entreprises qu'ils défendent et leurs particularités.



Sensibiliser aux risques des champs photovoltaïques



Avec le nombre de projets en hausse de champs photovoltaïques et en l'absence pour le moment de réglementations en vigueur, le SDIS du Cher a créé sa doctrine départementale, document de cadrage nécessaire compte tenu de la fréquence des projets dans le département. Cette doctrine a été partagée, par l'intermédiaire du Commandant Thomas Hochet, chef du groupement gestion des risques, à la journée de formation des commissaires enquêteurs de la région Centre Val de Loire. Une cinquantaine de commissaires enquêteurs et le président de la 2^{ème} chambre du tribunal administratif d'Orléans y étaient réunis. Un moment de partage et d'échanges très fructueux très apprécié par les commissaires enquêteurs sur un sujet au combien important. Un document singulier, voire unique en France, qui fait la fierté du SDIS à défaut d'une doctrine nationale.



D'ETABLISSEMENT DYNAMIQUE



RENFORCER NOS ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVISION DES RISQUES (EXERCICES, RETEX...)

Communiquer plus régulièrement sur la valeur du sauvé

Qu'est-ce que la valeur du sauvé ? Il s'agit de faire la différence entre les dégâts hypothétiques qu'aurait subis une structure en cas de non-intervention du SDIS du Cher et les dégâts réels constatés. Les actions menées permettent très souvent de réduire l'impact socio-économique des sinistrés (perte d'activités sur la commune, chômage technique, ...).



Un exemple au cours de l'été dernier sur la commune de Sancerre : les sapeurs-pompiers sont intervenus, sur l'incendie d'un camion frigorifique. À l'arrivée des pompiers, le poids lourd est totalement embrasé. Il se trouvait à environ un mètre du bâtiment de l'école primaire.

Imaginez un seul instant ce qu'auraient pu être les conséquences de cet incendie sans l'intervention très rapide des sapeurs-pompiers de Sancerre et de leurs collègues en renfort ?

Qu'auraient pu être les conséquences de cet incendie sans une organisation structurée du SDIS du Cher et sans les moyens qui sont les siens, nécessaires aux interventions rapides et efficaces ?

POUR SUIVRE LA DÉMARCHÉ DE PRISE EN COMPTE DE LA TOXICITÉ DES FUMÉES

Poursuivre la démarche de prise en compte de la toxicité des fumées par une étude globale de prévention et un plan d'actions



Les sapeurs-pompiers sont exposés à des substances présentes dans les fumées et les gaz lors de leurs interventions, notamment pendant les incendies. Bien qu'ils disposent de vêtements de protection et d'appareils respiratoires, il est difficile d'éliminer totalement les risques liés à l'exposition à certaines particules fines et substances chimiques. Ces éléments, qui peuvent pénétrer par inhalation ou au contact de la peau, peuvent affecter leur santé à long terme. Les sapeurs-pompiers sont ainsi plus susceptibles de développer certaines maladies par rapport à la population générale, bien que des études récentes montrent que ce risque reste modéré. Grâce aux avancées scientifiques et à une meilleure prise en charge de la prévention, des mesures ont été mises en place pour réduire les expositions et améliorer la sécurité des pompiers, contribuant ainsi à limiter ces risques.

Actuellement, plusieurs groupes de travail valident certains matériels ou process :

- ❑ Groupe « EPI » (équipements et protections individuelles) : essais avec les prestataires, tests sur nos équipements, process de dépollution
- ❑ Groupe « opérationnel » : zonage opérationnel, prise en compte des spécialités
- ❑ Groupe « aménagement bâtiments » : tests avec les centres de secours de Levet et Saint Amand en cours
- ❑ Groupe « RH-médical » : proposition d'évolution du suivi médical des agents pendant et après l'activité, recensement de toutes les expositions opérationnelles
- ❑ Groupe « communication-formation » : mise en place de ce sous-groupe récemment

POINT D'ETAPE DU PROJET

PERSPECTIVE 4 - ADAPTER L'ORGANISATION DE NOTRE RÉPONSE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES ET SOCIOLOGIQUES

Contexte

Depuis 2022, la France mais aussi le département du Cher ont été touchés par bon nombre de phénomènes climatiques dangereux (tempêtes, inondations, feux de forêt...). Il en est de même par l'émergence de nouvelles menaces ces dernières années avec la pandémie du COVID-19 mais aussi les cyberattaques, les mouvements sociaux (épisode des « gilets jaunes »), les risques NRBCe (risques Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques et explosifs) ou les conséquences du conflit en Ukraine. Enfin, depuis deux ans environ et sans que l'on puisse envisager un phénomène ponctuel, le SDIS du Cher joue la cohésion en venant appuyer régulièrement les moyens hors de la métropole (Nouvelle Calédonie, Mayotte...) par la mise à disposition de ressources humaines. Tout ceci fait peser de plus en plus de risques et contraintes sur notre organisation et pourrait mettre à mal la continuité de notre réponse opérationnelle. L'anticipation, la préparation, la formation des agents, l'adaptation des matériels et le retour d'expérience sont plus que jamais nécessaires.

Les dernières avancées marquantes

DÉPLOYER UN PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT AU RISQUE FEUX DE FORÊT (FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS, SENSIBILISATION GRAND PUBLIC, PROPRIETAIRES FORESTIERS...)

Acquérir et promouvoir le site COD2 de Mehun



La Mairie de Mehun Sur Yèvre a mis à disposition du SDIS un terrain communal pour les formations de type « conduite tout-terrain » afin de réaliser les formations nécessaires au maintien du potentiel opérationnel des agents du SDIS et également de SDIS extérieurs. L'aménagement du site de conduite tout terrain s'est achevé avec le soutien de l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n°1 (UIISC 1) et l'équipe pédagogique conduite du SDIS du Cher. L'occasion pour le président et son binôme de direction d'aller voir l'avancée des travaux et remercier les équipes qui ont œuvré pendant plusieurs semaines. Ce projet est une réelle fierté pour le SDIS qui voit des années de travail aboutir. Un projet amené à rayonner et faire rayonner le département du Cher au niveau national.



« Cher Forêt École » : une initiative départementale pour la prévention des feux de forêt

En collaboration avec la préfecture du Cher, le Département du Cher a engagé une réflexion pour définir une stratégie départementale de prévention contre les feux de forêt, notamment en développant le projet « Cher Forêt École ». Ce dossier avance bien puisque des travaux d'aménagements ont été réalisés récemment ce qui permet à ce beau projet de prendre forme. La force des partenariats, de la collaboration interservices et interdépartementale constitue la pierre angulaire de la réussite du projet. Les sapeurs-pompiers du Cher se mobilisent et se mobiliseront, dans leurs domaines de compétences, autour du projet.



Les travaux d'aménagement du sentier pédagogique Cher Forêt École sont en cours. Ce chantier, mené par les élèves du lycée forestier de Bellegarde, vise à débroussailler le parcours et à abattre les arbres morts, qui seront utilisés pour délimiter le sentier. L'objectif est de minimiser l'impact sur l'environnement tout en maximisant l'utilisation des ressources bois disponibles sur le site. Ce sentier de 2 km, dont l'ouverture est prévue courant 2025, a pour vocation de sensibiliser les élus, les acteurs du secteur forestier et le grand public à la gestion durable des forêts. Il s'inscrit dans une démarche de prévention des risques d'incendie en vulgarisant les pratiques et en facilitant la communication entre le grand public, les forestiers et les sapeurs-pompiers. En parallèle, le Département du Cher et le SDIS ont fait une demande de subvention auprès de l'Etat pour l'acquisition d'un simulateur de formation « feux de forêt » pour ouvrir le site aux SDIS du nord et de l'ouest de la France.

DÉPLOYER UN PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT AU RISQUE FEUX DE FORÊT

Mettre en œuvre un système de détection et/ou de levée de doute sur tout départ de feux de forêt en Sologne (en lien avec les Conseils Départementaux et les SDIS 41 et 45)

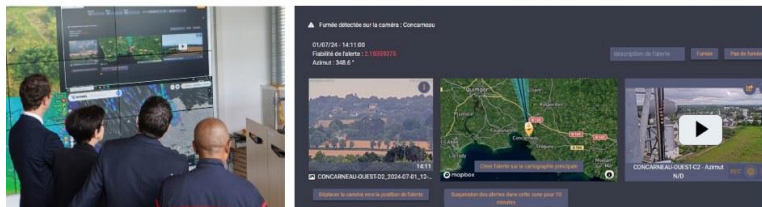
Le contexte du réchauffement climatique induisant un accroissement du risque feu de forêt n'épargne plus aucun territoire métropolitain. C'est ce constat qui a conduit trois départements (18-41-45) à investir dans une solution de détection précoce et de géolocalisation de départs de feu de forêt appuyée par l'IA (intelligence artificielle). Ce système sera actif pour la prochaine saison « feux de forêt », il est déjà actif dans d'autres régions comme la Bretagne (cf illustration ci-dessous).

Un projet ambitieux qui n'aurait pu devenir réalité sans les accompagnements financiers importants de l'Etat à raison de 80% du financement et du Département à raison de 20%.

La détection précoce grâce à l'IA



Détection de feu efficace



Lors de l'inauguration de la solution FireGard au SDIS29



Grâce à l'Intelligence Artificielle, cette solution technique élimine les fausses alertes répétées, réduit les délais d'intervention et offre une gestion fiable des alertes avec un taux de certitude élevé. Elle intègre des fonctionnalités intuitives, comme la visualisation et le pilotage des caméras pour lever les doutes, ainsi qu'un système d'information géographique (SIG) pour cartographier et localiser les alertes. Accessible via une interface 100 % web sur tous les supports, elle repose sur un algorithme de « deep learning » évolutif, enrichi par une base de données de plus d'un million d'images, et s'adapte parfaitement aux besoins.

ADAPTER L'ORGANISATION DE NOTRE RÉPONSE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES

Retour sur la tempête Caetano

Le Département du Cher a récemment traversé un épisode météorologique particulier, marqué par une tempête de neige (tempête Caetano).

Cet événement a généré une activité opérationnelle intense, nécessitant une forte mobilisation des forces de sécurité et de secours. Derrière chaque intervention visible se cache un travail de l'ombre crucial, orchestré par le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA), le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS), les forces de l'ordre et les acteurs du département en interservices. Durant le pic d'activité, 357 appels ont été recensés et 51 interventions ont été réalisées impliquant 223 sapeurs-pompiers. Ces derniers ont assuré diverses missions : secours d'urgence aux personnes (accidents, chutes liées à la neige et au verglas). Le renforcement du CTA/CODIS a permis de traiter cette surcharge opérationnelle avec efficacité, illustrant leur rôle central dans la coordination des secours.

Cette tempête rappelle l'importance du travail discret mais vital des centres opérationnels et des forces de sécurité. Mettre en avant ces contributions invisibles, c'est reconnaître le dévouement des femmes et des hommes qui veillent jour et nuit sur notre sécurité.



POINT D'ETAPE DU PROJET

PERSPECTIVE 5 - PÉRENNISER NOS RESSOURCES EN RENFORÇANT NOTRE APPROCHE HUMAINE

Contexte

La pérennisation et l'optimisation des ressources sont primordiales pour la bonne gestion d'un établissement. Sur le plan des ressources humaines, il est nécessaire d'enrichir notre organisation au gré des évolutions normatives ou sociétales (temps de travail, télétravail, réécriture du règlement intérieur). Cela passe aussi par la valorisation des effectifs en créant un groupe de travail portant sur la commission mobilité et en étendant la démarche aux Personnels Administratifs et Techniques en étudiant la réévaluation des grades maxi du sociogramme. La formation est également un enjeu fort. De nombreuses actions doivent être menées notamment dans le domaine de l'opérationnel mais aussi dans le cadre de nouveaux risques émergents ou encore concernant le management. De plus, nous devons poursuivre et renforcer notre politique de santé et qualité de vie en service. Concernant nos ressources financières et matériels, nous devons être en capacité de planifier nos investissements pluriannuels en élaborant notamment des plans d'équipement, véhicules, matériels. Enfin, nous devons travailler en proximité et en transparence avec les financeurs en vue de maintenir les moyens budgétaires du SDIS et sa capacité d'autofinancement tout en continuant à optimiser nos besoins. Il s'agit d'un objectif prioritaire au moment où le système de Santé est très fragile et que le SDIS reste le tout dernier service public de proximité dans les territoires ruraux.

Les dernières avancées marquantes

VALORISER NOS RESSOURCES HUMAINES

Créer un groupe de travail « commission mobilité »

Le guide de la mobilité a été revu à plusieurs reprises ces dernières années. Cependant, suite à la CAPI (commission d'avancement et de promotion interne) de 2023 et aux différentes mobilités internes y afférentes, il est apparu nécessaire de préciser et faire évoluer certains points. Ainsi, un groupe de travail a été constitué pour traiter :

- Le cadre général des mobilités au sein du SDIS, avec une attention toute particulière aux mobilités suite aux avancements des sapeurs-pompiers professionnels,
- La mobilité pour les PATS (personnels administratifs techniques et spécialisés) de l'établissement,
- La mise en place effective des permutations, dispositif déjà présent dans le précédent règlement intérieur,
- Les différents formalismes permettant la mise en place aisée du dispositif.

Ce document est validé et fera partie intégrante des futures lignes directrices de gestions qui seront travaillées en 2025 et appliquées en 2026.

DÉPLOYER UN PLAN DE FORMATION AMBITIEUX ADAPTÉ AUX PRIORITÉS DU SDIS

Créer et former les personnels du département au Technique d'Auto-Sauvetage et de Sauvetage de Sauveteur et intégrer cette formation dès que possible

Chaque année, plusieurs accidents graves provoquent des blessures qui peuvent aller jusqu'à la mort de sapeurs-pompiers. Parmi ces accidents, certains sont en lien avec l'environnement et d'autres en lien avec le facteur humain.



Les exemples suivants illustrent l'importance de la formation sur l'auto sauvetage :

- Désorientation ou dissociation du binôme
- Contraintes des nouvelles constructions (structures légères)
- Progressions rapides du feu (maisons BBC)
- Fumée ou environnement dangereux (matériaux utilisés)
- Détérioration des équipements
- Arrêt cardio respiratoire (condition physique)
- Erreur humaine (manque de connaissances ou d'entraînement)

L'auto-sauvetage du sapeur-pompier correspond à un ensemble de notions, comportements et techniques, destinées à éviter de se mettre en danger, de s'extraire seul d'une situation de péril imminent et de survivre pendant l'attente des secours.

Un guide de techniques opérationnelles (GTO) d'auto-sauvetage et de sauvetage de sauveteurs a été écrit. Il a pour objectif de simplifier au maximum la lecture et la compréhension des sapeurs-pompiers du Cher. En parallèle de ce document, des mises en situations pratiques, en complément des éléments théoriques, sont réalisées dans le cadre des formations spécifiques qui ont été mises en place.

D'ETABLISSEMENT DYNAMIQUE

ADAPTER NOTRE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Préparer le déploiement de NexSIS

Aujourd'hui, les services d'incendie et de secours disposent de leurs propres systèmes de gestion des alertes et des opérations. Afin d'unifier et de moderniser ce fonctionnement, NexSIS 18-112 vise à améliorer le traitement des alertes et la gestion des réponses opérationnelles et offre dans ce cadre de multiples services numériques aux citoyens, aux acteurs du secours et aux autorités.

Porté par l'établissement public ANSC (Agence du Numérique de la Sécurité Civile) depuis novembre 2018, son déploiement s'opère depuis 2023 dans sa phase opérationnelle dans certains SDIS de France. L'arrivée de NexSIS au SDIS du Cher est prévue au 1er trimestre 2026. Il remplacera à cette date le système ARTEMIS. Mais cette arrivée a été préparée bien en amont pour assurer une transition efficace et sécurisée. En effet, le projet NexSIS a débuté mi 2024 au sein du SDIS du Cher.



Ce projet d'envergure d'un montant de plus d'1 million d'€ en investissement est en cours de construction avec notamment :

- Une phase de modernisation de nos installations techniques (50% d'avancement)
- Une phase de construction de l'environnement cartographique du SDIS du Cher (60% d'avancement)
- Une phase de réflexion sur notre doctrine d'envoi des secours (20% d'avancement)

Nous profitons de ce projet pour mettre à jour et vérifier l'ensemble de nos bases de données mais aussi pour généraliser un mail en « @sdis18.fr » à l'ensemble de nos sapeurs-pompiers volontaires. Un véritable projet qui mobilise l'ensemble des services du SDIS du Cher

Préparer au niveau local la réponse opérationnelle aux JO 2024

Même si le département du Cher n'a pas accueilli d'épreuves à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, de par sa situation proche de Paris et de Châteauroux (qui a accueilli les épreuves de tirs), il n'en demeure pas moins que le SDIS du Cher a été sollicité dans le cadre du risque chimique ou biologique (contaminations biologiques ou encore attaques chimiques). Plusieurs détachements composés de plusieurs centaines de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont opéré. En effet, le SDIS du Cher est doté d'une unité mobile de décontamination (UMD) depuis plusieurs années. Fort heureusement, aucune intervention n'a eu lieu mais le dispositif a été mis en place et à fortement mobilisé les sapeurs-pompiers du département.

Rappelons, que l'Etat a imposé un contrat opérationnel spécifique définitif pour notre SDIS au profit des SDIS 36, de la couronne parisienne et des départements qui seraient concernés par des feux de forêt importants.



Préparer la venue du Tour de France (09/07/2024) - arrivée à Saint Amand Montrond

L'été 2024 a donc été chargé puisque le Tour de France a fait étape dans le département du Cher, le 9 juillet, pour une arrivée à Saint Amand Montrond. Là aussi, le SDIS a dû se préparer bien en amont pour cet événement majeur. Les forces de sécurité intérieure, dont le SDIS, se sont une nouvelle fois mobilisées au centre opérationnel départemental en préfecture, au centre de coordination du Tour de France et dans toutes les casernes du département.



POINT D'ETAPE DU PROJET

PERSPECTIVE 6 - POURSUIVRE ET RENFORCER LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Contexte

Le SDIS du Cher a pris la mesure de la nécessité de poursuivre et de renforcer une démarche de pilotage et d'amélioration continue. Deux axes forts sont identifiés : développer le pilotage, la transversalité et la communication au sein de l'établissement et déployer des actions visant à réduire l'exposition aux risques (aspect réglementaire).

Les dernières avancées marquantes

DÉVELOPPER LE PILOTAGE, LA TRANSVERSALITÉ ET LA COMMUNICATION AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Elaborer la doctrine de pilotage et d'évaluation du SDIS 18



Face à la diversité et à l'évolution constante des menaces, telles que les catastrophes naturelles, les accidents industriels ou les crises sanitaires, le SDIS du Cher doit constamment s'adapter, réévaluer et réadapter ses méthodes, (re)questionner ses certitudes et anticiper pour garantir son fonctionnement optimal. Dans ce cadre, nos anciens modèles semblent trop rigides, notamment

en ce qui concerne le suivi des enjeux stratégiques et politiques mais aussi des objectifs plus concrets. Le fonctionnement en mode « top down » ou « descendant » s'avère désormais insuffisant. Il est essentiel d'accorder une place préférentielle au terrain et de favoriser une approche collaborative et une intelligence collective. En somme, le principe de subsidiarité doit jouer un rôle prépondérant dans son évolution. Il est donc crucial de disposer d'outils permettant d'évaluer, d'adapter et d'améliorer continuellement le système. Parmi ces outils, la revue de direction, issue d'une démarche qualité plus globale telle que l'ISO 9001, se distingue comme un levier stratégique et opérationnel majeur qui pourrait répondre en grande partie à ces nouvelles attentes.

La revue de direction est un dispositif structuré de pilotage et d'amélioration continue, garantissant ainsi la performance du SDIS du Cher.

Pour répondre à la problématique, cette doctrine vise à illustrer, étape par étape, comment la revue de direction est mise en place au SDIS. Enfin, cette doctrine a l'ambition d'être développée au-delà de notre corps départemental. Elle fait actuellement des émules dans d'autres SDIS, avec notre direction générale qui suit de très près sa mise en œuvre.

Le cycle perpétuel vertueux de la revue de direction

La revue de direction au sein du SDIS s'articule autour de plusieurs revues depuis maintenant 3 ans :

LA REVUE DE DIRECTION

LA REVUE D'ACTIVITÉ

Périodicité mensuelle et annuelle suivant les indicateurs

Mesurer l'atteinte des résultats (indicateurs de suivi et de performance)

LA REVUE DES OBJECTIFS

Périodicité semestrielle

Faire l'état des lieux des données d'entrées qui ont été planifiées dans le projet d'établissement dynamique)

- Revue territoriale
- Revue sociale
- Revue des vulnérabilités (VMR)
- Revue des documents structurants
- Données d'entrée des revues précédentes
- Autres : benchmarking...

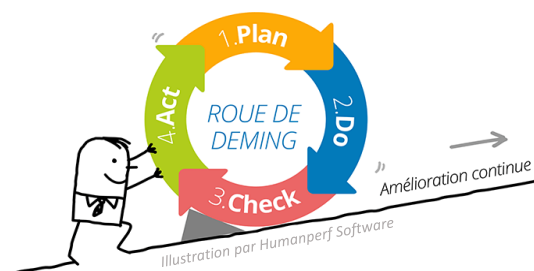
LA REVUE STRATÉGIQUE

Périodicité annuelle

Temps de réflexion plus stratégique sanctuarisé lors d'un moment privilégié avec les autorités pour (ré)ajuster éventuellement les priorités, (ré)orienter les efforts si nécessaire et garantir que la démarche de pilotage reste alignée avec les objectifs à court, moyen et long terme

CONTROLLER (« CHECK »)

AGIR (« ACT »)



D'ETABLISSEMENT DYNAMIQUE

Deux nouvelles revues viennent enrichir la revue des objectifs

❑ La revue des documents structurants

C'est un processus de vérification, de mise à jour et d'optimisation des documents structurants afin de garantir leur pertinence et leur conformité aux évolutions réglementaires, aux changements de contexte (nouvelles technologies, nouveaux risques, etc.) et aux besoins opérationnels du SDIS. Il est important d'apporter de la cohérence entre les documents et d'anticiper la planification des révisions.

Le mode opératoire :

- ✓ Sélectionner les documents structurants à suivre et les cartographier en cohérence avec la matrice de l'Inspection Générale de la Sécurité Civile (IGSC)
 - ✓ Repérer et définir les pilotes et rédacteurs des documents structurants
 - ✓ Définir un outil central et commun permettant de visionner les dates de mise à jour des documents structurants
 - ✓ Intégrer les actions de progrès dédiées à la révision et à la planification des documents structurants dans IDHALL
 - ✓ Réaliser une revue annuelle des documents structurants (ajouts / suppression, point d'avancement sur la rédaction, révision des documents structurants, planification, choix des chargés de mise en œuvre, moyens affectés...)
 - ✓ Mettre à jour la cartographie en fonction des actions réalisées
 - ✓ S'assurer de la cohérence stratégique entre les différents documents structurants
 - ✓ Informer les parties prenantes sur les décisions prises
- Cette revue sera réalisée tous les ans au cours du mois de juin

❑ La revue des vulnérabilités

C'est un processus qui consiste à évaluer les points faibles, les risques et les failles d'un système, d'une organisation ou d'un processus afin d'identifier les domaines nécessitant des actions correctives ou préventives. Elle permet également de prendre en compte les réalisations déjà en vigueur ou en cours de finalisation.

Elle s'inscrit dans une logique de suivi et d'adaptation continue, permettant de mesurer l'efficacité des mesures de sécurité en place, d'anticiper les nouvelles menaces, et d'optimiser en permanence les pratiques et outils de gestion des risques. Cette revue contribue à l'amélioration progressive de la résilience de l'organisation, tout en assurant une gestion proactive des vulnérabilités identifiées. Cette démarche doit permettre aux principaux acteurs concernés de mettre en place des plans d'actions spécifiques qui seront intégrés au projet d'établissement dynamique.

Tous les domaines du SDIS sont potentiellement concernés et particulièrement les domaines juridiques, santé et qualité de vie en service et la sécurité des systèmes d'information.

Le mode opératoire :

- ✓ Cartographier les vulnérabilités à l'aide de la matrice de l'Inspection Générale de la Sécurité Civile (IGSC)
 - ✓ Faire le lien avec les initiatives déjà intégrées dans IdHall (axe 6-2 – développer des actions visant à réduire l'exposition aux risques)
 - ✓ Prioriser et planifier les actions à mener
 - ✓ Définir les pilotes des actions de progrès
 - ✓ Intégrer les actions de progrès dans IDHALL mentionnant les chargés de mise en œuvre ainsi que l'échéancier, les parties prenantes...
 - ✓ Modifier annuellement la cartographie en fonction des actions réalisées
 - ✓ Informer les parties prenantes sur les décisions prises
- Cette revue sera réalisée tous les ans au cours du mois de mars



Raccorder le SDIS du Cher à l'OBSIS (Observatoire des SIS - DGSCGC)

La Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) souhaite récupérer des données, pour le moment liées à l'opérationnel, auprès de l'ensemble des Services d'Incendie et de Secours. Une convention a été signée. Elle définit les conditions dans lesquelles le SDIS du Cher met des données à disposition de la DGSCGC aux fins d'alimentation de l'entrepôt national de données de la Sécurité civile. Cet entrepôt, géré par la DGSCGC, rassemble les données de Sécurité civile et notamment les données relatives aux opérations de secours des Services d'Incendie et de Secours. Aujourd'hui, un peu plus de la moitié d'entre eux ont intégré cet observatoire. Il sert de base aux travaux et études menées par la DGSCGC et de socle à l'outil de visualisation, et de diffusion, de ces données.





SDIS

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
du Cher

Suivez l'actualité du SDIS
sur le site internet : pompiers18.fr
et sur les réseaux sociaux



Conception : SDIS du Cher - Janvier 2025
Impression : Imprimerie CD18

